

Nouvelle permanence à l'espace France services Vaison Ventoux



À compter du mercredi 17 avril, une nouvelle permanence sur rendez-vous s'installe à l'Espace France services Vaison Ventoux : le Conseil en évolution professionnelle (CEP).

Concrètement, il s'agira d'un service public gratuit, personnalisé, neutre et confidentiel, accessible aux salariés du privé (CDI, CDD, intérimaires, intermittents...) et indépendants (artisans, commerçants...), durant toute leur vie professionnelle. Une aide précieuse si on veut opérer un changement dans sa vie professionnelle, faire un point sur sa situation, se renseigner sur des formations afin de monter en compétence, voire changer de métier. Le CEP peut être sollicité pour un appui ponctuel ou un accompagnement dans la durée, quel que soit l'âge, le secteur d'activité, le statut, ou encore le niveau de qualification.

Où rencontrer un conseiller en évolution professionnelle ?

Espace France services Vaison Ventoux Siège de la communauté de communes 375 av. Gabriel Péri - Vaison-la-Romaine





Quand?

Un mercredi par mois sur rendez-vous.

Première permanence le 17 avril.

Viendront ensuite les mercredis 22 mai, 19 juin, 10 juillet, 7 août, 11 septembre, 9 octobre, 6 novembre et 4 décembre.

Comment prendre RDV?

Par téléphone au 09 72 01 02 03

 $Sur\ internet: \underline{www.avenir\text{-}actifs.org/pacacorse}$

Isle-sur-la-Sorgue : inauguration du dernier espace France Services de Vaucluse

Le déploiement du réseau France Services de Vaucluse, qui accueille 24 structures sur son territoire, s'achèvera le 27 juillet avec une dernière labellisation : l'Espace France Services (EFS) de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Le 27 juillet, le <u>préfet de Vaucluse</u> et le <u>maire de L'Isle-sur-la-Sorgue</u> inaugureront le nouvel espace France Services, en présence des représentants des huit autres opérateurs partenaires : la mutuelle sociale agricole (MSA), la CAF, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, la CPAM, Pôle emploi ainsi que les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et des Finances publiques.

Ce nouvel espace permet aux usagers d'effectuer leurs démarches administratives dans un lieu unique et de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins, comme dans les 20 <u>autres</u> EFS et les 3 <u>bus</u> <u>France Services</u> du département.

Les 17 cantons du département de Vaucluse bénéficient désormais de la présence d'au moins un EFS pour chacun d'entre eux. Cela assure la couverture des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des zones rurales, notamment à travers l'activité des bus France Services qui vont vers les usagers et répondent à leurs besoins en matière d'accès aux droits.

Un peu moins de 2 500 Espaces France Services sont désormais en activité sur le territoire national. Le déploiement devrait s'achever avant la fin de l'année 2022, échéance fixée par le Président de la République en 2019.

Espace France Service de L'Isle-sur-la-Sorgue - 150 avenue Marius Jouveau - tél : 04 89 34 82 53.





Horaires d'ouverture : lundi de 13h à 17h - mardi de 12h à 17h - mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h jeudi de 14h à 17h - vendredi de 8h à 12h.

J.R.

L'Isle-sur-la-Sorgue se dote d'un espace **France Services**

Pour faciliter la vie de ses habitants, la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue ouvre un espace France Services destiné à tous ceux qui souhaitent avoir un équipement public accessible à moins de 30 minutes de chez eux.

La France compte plus de 2000 espace France Services, dont 24 sont situés en Vaucluse. Ces équipements ont pour objectif de renforcer l'accès aux services publics au sein des territoires où il peut y avoir un manque de qualité, de modernité et de proximité.

Dans cet espace, situé sur l'avenue Marius Jouveau, les Islois peuvent accéder à de nombreux services tels que Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales (CAF), la Mutualité sociale agricole (MSA) ou encore le ministère de la Justice. Deux agents sont également présents pour aider les personnes à déclarer vos revenus, à établir un permis de conduire, à préparer leur retraite, et bien d'autres choses.

Horaires d'ouverture :

- Le lundi de 13h à 17h
- Le mardi de 12h à 17h
- Le mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
- Le jeudi de 14h à 17h
- Le vendredi de 8h à 12h

V.A.



Vaison-Ventoux : Un espace pour comprendre et utiliser le numérique



Depuis quelques mois, la <u>communauté de communes Vaison Ventoux</u> a ouvert un service de proximité ayant pour but d'accompagner gratuitement les personnes pour qui les démarches administratives et numériques sont complexes. Ouvert à tous, l'<u>Espace France Services Vaison Ventoux</u> en partenariat avec les services de l'Etat accueille gratuitement, avec ou sans rendez-vous et en toute confidentialité du lundi au vendredi. Des conseillers numériques sont à disposition pour remplir des formulaires, actualiser des situations administratives auprès de services publics ou assimiler toute utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, scans nécessaires à la constitution de dossiers...). Une aide dense auprès des services publics puisque l'espace assure l'aide à l'accès au logement, aux demandes de carte de déchetterie, à la compréhension du fonctionnement d'Atrium pour la scolarité des enfants au collège ou



lycée, ou encore au premier contact avec des professionnels du droit (conciliateurs, médiateurs...). En plus du service d'accueil, France Service propose des ateliers d'initiation à l'informatique et internet le mardi de 14h à 15h30, à l'emploi le jeudi de 10h30 à 12h et au numérique le lundi de 17h30 à 19h et le jeudi de 14h30 à 16h. L'inscription aux ateliers est obligatoire.

Horaires d'ouverture: Lundi: 13h30 à 19h. Du mardi au jeudi: de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Le vendredi: de 10h à 12h. Itinérance dans les communes le lundi matin et le vendredi aprèsmidi sur rendez-vous.

Locaux de la Communauté de communes Vaison Ventoux. 375 avenue Gabriel Péri. Vaison-la-Romaine.

La prise de rendez-vous est non nécessaire mais souhaitable si les démarches nécessitent un temps relativement long ou pour vous éviter d'attendre sur place. Contact / informations: 04 90 36 52 13. vaison-ventoux@france-services.gouv.fr. Plus d'informations sur www.vaison-ventoux.fr

Sarrians, l'Espace France Services vous aide pour vos démarches administratives

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA (revenu de solidarité active), prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

Tout faire en un seul endroit

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF (Caisse l'allocation familiale), la CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie), la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse), la MSA (Mutuelle sociale agricole), l'AGIRC-ARRCO (retraites complémentaires du secteur privé), Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Trouver la solution

Vous serez accueilli par un agent formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.



Horaires d'ouverture

Lundi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17 h, Mardi de 8h30 à 12h30, Mercredi 8h30 à 12h30, Jeudi de 8h30 à 12h30, Vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h et Samedi de 9h à 12h.

France services est situé au 148, avenue de la Camargue à côté de la salle des fêtes à Sarrians.

France services, qu'est-ce que c'est?

La mise en place du réseau France services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers. Piloté par le ministère de la <u>Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales</u> via l'<u>Agence nationale de la Cohésion des territoires</u>, le réseau des structures labellisées « France services » se compose de 2 055 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les <u>quartiers prioritaires de la politique de la ville</u>.
MH

Inauguration du premier label 'Point justice' à l'espace France Services de Sorgues

14 décembre 2025 l



Ecrit par le 14 décembre 2025



Le garde des Sceaux et ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti et Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, viennent de lancer le label 'Point justice' à Sorgues. Une première en France pour cette structure censée incarner la 'justice de proximité'.

C'est l'espace France Services à Sorgues qui a servi de cadre au lancement du premier label 'Point justice' en France. Et pour cause, le Vaucluse a été l'un des six départements pilotes pour l'ouverture de ces lieux d'accueil qui accueillent, informent et accompagnement gratuitement les citoyens dans leurs démarches administratives du quotidien, qu'elles soient liées à la santé, à l'emploi, aux finances, à la justice ou au droit. A ce titre, les permanences de droit qui s'appelaient jusqu'alors 'Accueil d'accès au droit' sont désormais rebaptisées 'Point justice' et auront, entre autres, pour vocation de pouvoir traiter directement un certain nombre de décisions civiles sans aller jusqu'au Palais de justice.

Lors de l'inauguration, Éric Dupond-Moretti a annoncé la création de 2 000 'Points justice' en France dont les espaces France Services seront les relais. Dans le Vaucluse, douze nouveaux emplois contractuels ont été créés afin de soutenir les effectifs des tribunaux d'Avignon et de Carpentras, notamment dans le traitement des affaires de petite délinquance et des procédures de peines alternatives.